



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE

Chef de Bureau : M. Buiatti

Affaire suivie par : Mme Faraut

☎ 04-93-72-25-16

☎ 04-93-72-25-03

E-mail : martine.faraut@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

📁 CLIS/GLACIERE/ARRETE/DESIGNATION

MF/HB

ARRETE PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS DU VALLON DE LA GLACIERE A VILLENEUVE-LOUBET

**le préfet des Alpes-Maritimes
officier de la Légion d'honneur
chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU le code de l'environnement,
- VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977,
- VU la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des métaux,
- VU le décret n° 93-1410 du 29 décembre 1993 relatif aux modalités d'exercice du droit à l'information en matière de déchets,,
- VU l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2000 modifié autorisant la SA SUD EST ASSAINISSEMENT SERVICES à exploiter, à Villeneuve-Loubet - lieu-dit "Vallon de la Glacière", un centre de stockage de déchets,
- VU l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2000 portant création d'une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) au Vallon de la Glacière,
- VU les délibérations du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA) et de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (CASA),
- VU les propositions des administrations de l'Etat, de l'exploitant et des associations de protection de l'environnement concernées,

CONSIDERANT la durée du mandat des membres de la CLIS,

Direction Régionale de l'Environnement :

- M. François FOUCHIER ,chef du service patrimoine et territoires , membre titulaire,
- M. Noël SABIN ,chargé de mission air- bruit- déchets ,membre suppléant,

Service départemental des Alpes Maritimes de l'Office National des Forêts

- M. Philippe GUYOT, attaché administratif, membre titulaire
- M. Michel PERRON, agent patrimonial, membre suppléant

2) REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Conseil général des Alpes Maritimes :

- M. Lionel LUCA, député, vice-président du conseil général,membre titulaire,
- M. Maxime COULLET, conseiller général, maire de Saint Cézaire Sur Siagne, membre suppléant,

Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA):

- M. Pierre MARCHOU, membre titulaire ,
- Mme Marie-Josée BANDECCCHI, membre titulaire,
- M. Yves BOUCHEROT, membre suppléant,
- M. Hervé SPIELMANN, membre suppléant,

Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) :

- M. Richard CAMOU, membre titulaire,
- M Eric MELE, membre titulaire,
- François Xavier BOUCAND, membre titulaire,
- Mme Luce BONNEFOUS, membre titulaire,
- M Laurent COLLIN, membre titulaire,
- M Noël IACONO, membre suppléant,
- M René BURON, membre suppléant,
- M Henri CONTE, membre suppléant,
- M Marc IPPOLITO, membre suppléant,
- M Philippe FABRE, membre suppléant,

3) REPRESENTANTS DE L'EXPLOITANT :

Membres titulaires :

- M. Bernard GUIGLION ,président directeur général ,
- M. Jean-Marie BERTIN ,directeur métiers traitement ,
- M. Christophe KLEINKLAUS ,responsable qualité ,
- M. Olivier VIANO ,responsable juridique ,
- M. Jean-Bernard MADELPECH ,responsable sécurité ,
- M. François BRIANCHON ,responsable communication,
- M. Gilbert SQUILLACCI ,responsable d'exploitation ,
- Mme Jocelyne MONGES,directrice administrative et financière

Membres suppléants :

- M. Jean-Charles BERARD ,responsable adjoint d'exploitation ,
- Mlle Emilie LAVAL ,juriste ,
- Mme Marie-Paule MALLIGAND ,chargée de mission SME ,
- M. Eric BAZUS ,directeur d'exploitation déchets industriels ,
- M. François MAZIER ,directeur propreté urbaine ,
- M. Frédéric LECLERC ,directeur des achats ,
- M. Christophe ROMAIN ,technicien,
- M. Nicolas RYCKAERT, directeur des exploitations Propreté Urbaine

4) REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS :

- Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur (G.A.D.S.E.C.A.) :

- Mme Francine BEGOU-PIERINI ,membre titulaire ,
- Mme Yvonne PINEL ,membre suppléant,

- Association défense environnement Villeneuve (A.D.E.V.) :

- M. Serge JOVER ,président ,membre titulaire,
- M. Philippe FERRAND ,secrétaire ,membre suppléant,

- Région verte :

- M. Noël PERNA ,président ,membre titulaire ,
- M. Jacques DUCLOS ,océanographe ,membre suppléant

- A.C.D.J.M. :
- M. Guy CAMATTE ,membre titulaire ,
- M. Raymond RUDIO ,président ,membre suppléant,
- Lei Granouïé :
- Mme Louissette CHIAPELLO ,présidente ,membre titulaire ,
- M. Paul TREMELLAT ,membre suppléant,

ARTICLE 2 : les dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2001 portant désignation des membres de la CLIS de la Glacière sont rapportées.

ARTICLE 3 : le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes et le sous-préfet de Grasse sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à chacun des membres de la commission locale d'information et de surveillance.

Fait à Nice, le 19 JAN. 2006

Pour le Préfet,
Le secrétaire général

REG-E 130

Philippe PIRAUX